



Mention d'information RGPD - Formulaire démarches simplifiées : Intégrer le vivier des jurys de concours du MAASA

Le traitement « Formulaire Démarches simplifiées – Intégrer le vivier des jurys de concours du MAASA » est mis en œuvre sous la responsabilité du bureau des concours et examens professionnels dans le cadre des jurys recrutés pour les instances de sélection telles que prévues par l'article L. 325-17 du Code général de la fonction publique.

Les données sont recueillies pour ce traitement conformément à la mission d'intérêt public du bureau des concours et examens professionnels et pour les finalités suivantes :

- la constitution d'un vivier enrichi de membres de jury des concours et examens professionnels nationaux du ministère ;
- la modernisation de la sélection des personnes composant les jurys de concours nationaux.

Ces données seront traitées par les agents du pôle ministériel en charge de la composition des jurys de concours nationaux. Elles sont conservées pour une durée de 60 mois à compter de la candidature de la personne concernée et sont supprimées au-delà de ce terme. Le volontaire pourra à l'issue de cette période déposer un nouveau dossier.

Le MAASA s'engage à ce que les traitements de données à caractère personnel dont ils sont les responsables de traitement soient mis en œuvre conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après, «*règlement général sur la protection des données* » ou RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A ce titre, ils traitent les données à caractère personnel recueillies dans le cadre des traitements dont ils ont la responsabilité uniquement pour les seules finalités prédéfinies et de manière à garantir la confidentialité des données à caractère personnel.

Vous pouvez, conformément à la législation en vigueur, exercer vos droits auprès du responsable de traitement. Vous pouvez aussi à tout moment accéder à votre dossier pour l'actualiser et le supprimer définitivement sur le site <https://www.demarches-simplifiees.fr> avec leurs codes d'accès.

Vous disposez des droits suivants sur vos données : accès, rectification, limitation du traitement, et opposition. Pour toute information ou exercice de vos droits, vous pouvez contacter :

1/ Le responsable de traitement, qui peut être contacté à l'adresse suivante : concours.sg@agriculture.gouv.fr ou par courrier (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante :

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire
Secrétariat général - Service des ressources humaines
SDDPRS - Bureau des concours et des examens professionnels
78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

2/ Le délégué à la protection des données (DPD) MAASA : à l'adresse suivante : dpo@agriculture.gouv.fr ou par courrier (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante :

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire
Secrétariat général – Direction des affaires juridiques
Déléguée à la protection des données
3 rue barbet de Jouy – 75349 PARIS 07 SP

Vous avez également la possibilité d'adresser une réclamation relative aux traitements mis en œuvre à la Commission nationale informatique et libertés (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07).